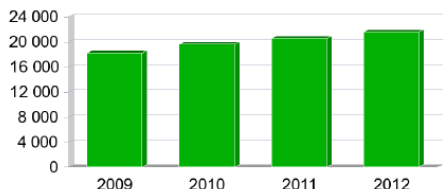


1. Principaux établissements employeurs (Insee - Sirene)

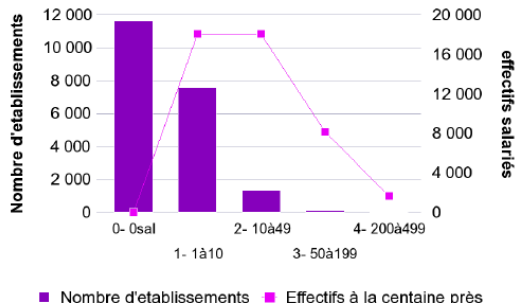
Raison sociale	Libellé zone 2010	Effectifs à la centaine près
EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE	Tours	400
THEVENIN SA	Orléans	300
EIFFAGE TP ILE FRANCE CTRE	Chartres	250

2. Evolution des établissements du secteur (Insee - Sirene)

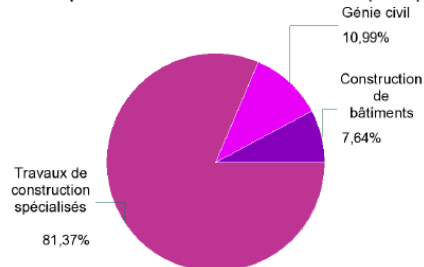


Nb de créations pures en 2011 : 2 474

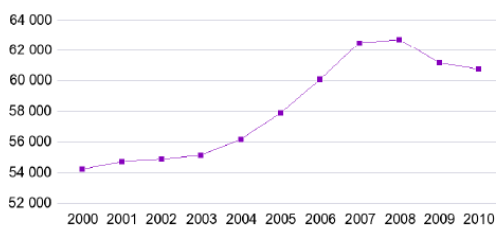
3. Etablissements et effectifs par taille d'établissement (Insee - Sirene)



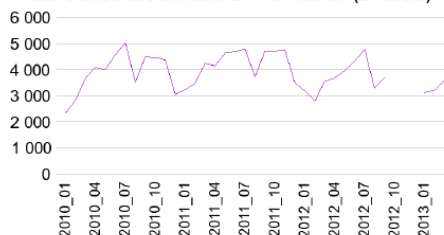
4. Répartition des effectifs selon l'activité (Insee)



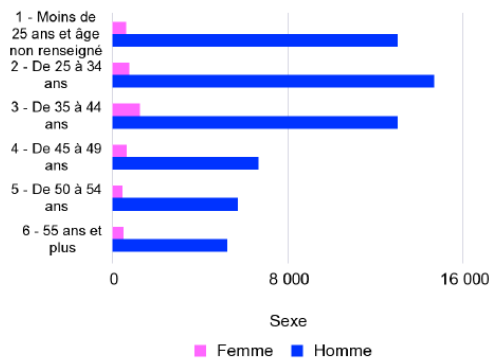
5. Evolution des effectifs salariés (Insee - Estel)



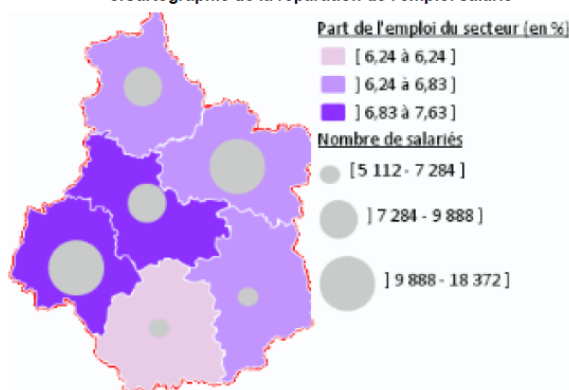
6. Evolution des effectifs ETP en intérim (Direccte)



7. Répartition des salariés par tranche d'âge et sexe (Insee - DADS)



8. Cartographie de la répartition de l'emploi salarié



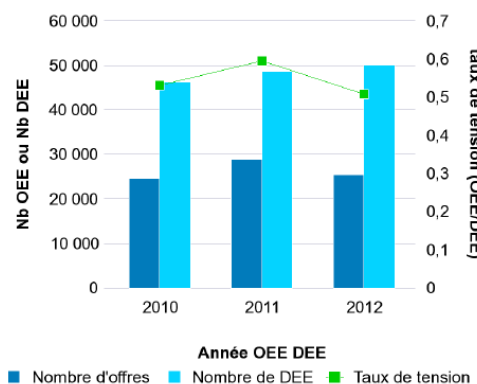
9. Répartition des salariés du secteur dans les 3 principaux domaines professionnels (Insee - DADS)

Libellé Domaine professionnel	Nombre de salariés
Bâtiment, travaux publics	50 028
Gestion, administration des entreprises	3 840
Transports, logistique et tourisme	1 812

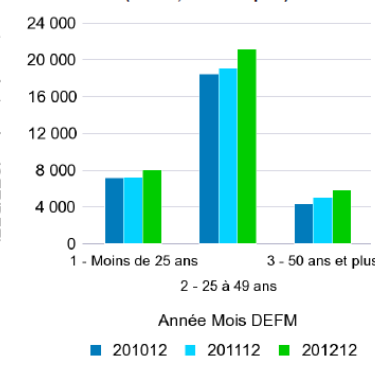
10. Répartition des salariés du secteur dans les 3 principales familles professionnelles (Insee - DADS)

Libellé Famille professionnelle	Nombre de salariés
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	15 480
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	12 732
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	5 328

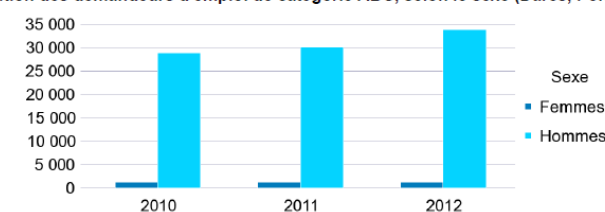
11. Evolution des OEE et des DEE (Dares, Pôle Emploi)



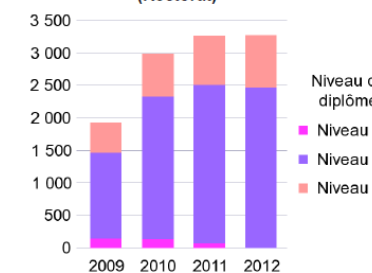
12. Evolution par tranche d'âge de la demande d'emploi en catégorie ABC (Dares, Pôle Emploi)



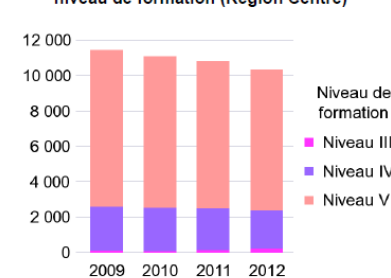
13. Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie ABC, selon le sexe (Dares, Pôle Emploi)



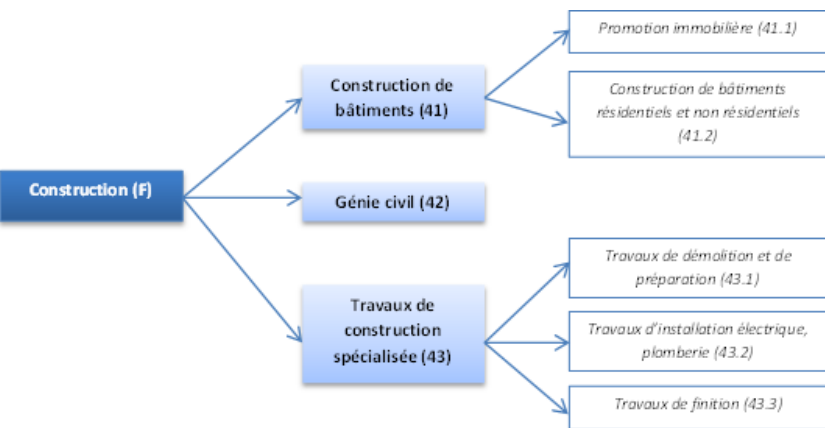
14. Evolution du nombre d'inscrits en formation initiale professionnelle, par niveau de formation (Rectorat)



15. Evolution du nombre d'apprentis, par niveau de formation (Région Centre)



Décomposition du secteur (A38)



Chiffres clés du secteur :

- ➔ Nombre total d'établissements du secteur en 2012 : 21 580 dont 873 (4%) dans le Génie civil (source : Insee – SIRENE)
  - 9 924 établissements employeurs (46%) ; les établissements de moins de 10 salariés représentent 76,3% des établissements employeurs
- ➔ 67188 emplois salariés dans le secteur en région Centre, dont 10,9% dans le génie civil (source : DADS).
  - 21,6% des salariés ont moins de 25 ans et 19,4% sont âgés de 50 ans et plus
  - Poids de l'emploi salarié du secteur en région = 9,3%
- ➔ Nombre de DEFM catégorie A à la recherche d'un emploi du domaine professionnel « Bâtiment et travaux publics » = 24 054 (source : Dares – Pôle emploi / mai 2013)
- ➔ 3276 élèves inscrits en formation initiale professionnelle à la rentrée 2012 (24,4% en niveau V) et 10326 inscrits en apprentissage (77% en niveau V)

Cadrage législatif (principaux événements) :

- 20 mesures du « plan d'urgence » pour le secteur du bâtiment ont récemment été avancées dont :
- l'assouplissement du taux maximal de garantie d'emprunt des aménageurs,
  - la création d'un contrat de vente en l'état futur de parachèvement (vente sur plan d'appartement prêt à aménager, à la charge directe de l'acheteur)
  - Lancement rapide de la construction de 10 000 logements intermédiaires et création d'un statut spécifique
  - Réduction du taux TVA à 5% pour les travaux de rénovation thermique à partir de janvier 2014 (prévision de construction de 22 500 logements sociaux supplémentaires par an
  - Subvention accordée aux ménages pour les travaux de rénovation énergétique

Le secteur de la construction recense 21 580 établissements qui emploient près de 67 188 salariés en région Centre. Les travaux de constructions spécialisées qui associent l'ensemble des activités d'installation, de finition et de préparation de sites, regroupent la grande majorité des emplois du secteur (81%). La construction de bâtiment qui intègre principalement les activités de gros œuvre ainsi que la promotion immobilière, concentre près de 7% des emplois. Enfin, l'activité du génie civil regroupe 6400 salariés. **Le secteur se caractérise par un tissu économique de très petites entreprises**, plus de la moitié des établissements n'ayant pas d'employés. De plus 60% des salariés travaillent dans une TPE. Le tissu économique se distingue également par le poids élevé de l'auto-entrepreneuriat. D'ailleurs, le rythme de croissance des créations d'entreprises est essentiellement stimulé par la part importante des auto-entrepreneurs (57% des créations en 2012).

CONSTAT

Après avoir connu une période de forte croissance entre 1999 et 2007, le secteur de la construction a enregistré un ralentissement de son activité dès 2008, lié principalement à la crise financière. Le repli de l'activité s'est ensuite accentué en 2012, marqué cette fois-ci par la crise de la dette publique. La dégradation de l'environnement économique a sensiblement impacté la politique d'investissement de l'Etat et des collectivités territoriales : en effet, la volonté politique d'assainir les comptes publics et de réduire la dette a entraîné une baisse des investissements, notamment en matière d'aménagement et de développement foncier, impactant directement les activités de travaux publics. Dans le même sillage, l'activité du bâtiment continue de se contracter en 2012. Au cours de cette même année, les autorisations de logements et les mises en chantier en région reculent en dépit de la reprise temporaire de 2011. L'activité du secteur atteint ainsi son plus bas niveau depuis le début des années 2000, amplifiée par le durcissement de l'accès au crédit et la faible progression des revenus liés à l'augmentation du chômage.

Compte tenu d'un environnement économique peu favorable, **l'emploi enregistre une forte baisse à partir de 2008** (selon les données Urssaf, entre 2008 et 2012, plus de 4400 emplois ont disparu dont 3800 pour les seules activités de travaux de construction spécialisée). Toutes les activités du secteur ont perdu des emplois, à l'exception de la promotion immobilière où l'on constate une stabilité des effectifs (à partir 2011). Corollaire à l'évolution de l'emploi, la situation sur le marché du travail reste défavorable. Le nombre de demandeurs (cat A) à la recherche d'un emploi dans le domaine professionnel « BTP » est en constante augmentation, soit +23,8% sur 3 ans (entre mai 2010 et mai 2013). Par ailleurs, les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus enregistrent la plus forte progression (+56,3% entre mai 2010 et mai 2013). Sensible à la conjoncture, l'écart entre les offres et les demandes d'emploi du domaine professionnel BTP tend à s'accroître en période de ralentissement de l'activité (baisse du nombre d'offres alors que les demandes se maintiennent à un niveau élevé). A l'inverse, des tensions apparaissent lorsqu'il y a reprise, comme ce fut le cas en 2011, notamment sur les métiers d'ouvriers qualifiés des TP, techniciens, agents de maîtrise et cadres du BTP.

ENJEUX

➔ Dans le sillage de l'application de la loi « Grenelle de l'environnement », la standardisation des normes de construction HQE, la mise en place de la réglementation thermique 2012 (BBC RT 2012) et plus globalement le développement de l'écoconstruction constituent toujours aujourd'hui l'un des principaux vecteurs de dynamisation du secteur, notamment en matière de débouchés économiques et d'emplois. En outre, le durcissement de certaines réglementations, notamment environnementales, impliquent des savoir-faire et compétences que de nombreuses entreprises (TPE principalement) peinent à acquérir. En effet, l'apparition de nouveaux matériaux et procédés liés à l'écoconstruction se traduisent par une évolution des qualifications (les besoins évoluant désormais vers les postes qualifiés voire très qualifiés d'ouvriers et de techniciens). **Ainsi, la poursuite des efforts d'adaptation de l'offre actuelle de formation et la prise en compte des évolutions et nouvelles spécificités des métiers du bâtiment représentent un enjeu d'importance.**

➔ Si les prévisions du secteur à court terme semblent peu optimistes (confère estimation CER BTP Centre), **la mise en place de nouvelles mesures, notamment en lien avec le « plan d'urgence » annoncé par le gouvernement, peuvent constituer de nouveaux facteurs d'évolution.** Parmi ces mesures, la réduction du taux de TVA pour les travaux de rénovation thermique ou encore le subventionnement des travaux de rénovation énergétique pourraient dans une certaine mesure stimuler l'activité du secteur ainsi que l'emploi. De plus, le projet de division en lots rendu obligatoire pour l'ensemble des états membres de l'union européenne pourrait permettre une augmentation de l'activité des TPE. Il apparaît donc important de poursuivre le développement des dispositifs de formation notamment à destination des salariés afin de répondre aux besoins de qualification des entreprises et ainsi mieux saisir les nouvelles opportunités de développement du secteur.